



Le Parlement des enfants est un concours organisé par l'Assemblée nationale. Il permet aux élèves de découvrir le rôle des députés et de comprendre comment se crée une loi. Les classes participantes doivent imaginer et rédiger une proposition de loi sur un thème citoyen. C'est une occasion unique pour les élèves de s'initier à la démocratie, aux débats d'idées et au fonctionnement des institutions françaises.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la classe de 6^e de l'EFT, a été sélectionnée pour participer au concours « Le Parlement des enfants », afin de représenter la 11^e circonscription des Français établis hors de France, qui regroupe l'ensemble des pays d'Asie (hors Moyen-Orient).